

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 février 2023 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 22 février 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Jean Bouchet à Mérindol-les-Oliviers

Secrétaire de séance : Monsieur Augustin CLEMENT

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 68

Etaient présents : 55 (dont 4 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant)
- Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Gérard TRUPHEMUS - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT – Alain BOULET (suppléant) - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Gérard PEZ - Alain NICOLAS – Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 33

Marc HAMARD - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Eric LYOBARD - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - François GIRAUD - Didier GILLET - Géraud BONToux - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Alain MONGE - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO - Jean GARCIA - Claude CHAMBON

Excusés ayant donné pouvoir : 13

José FERNANDES a donné pouvoir à Aurore AMOURDEDIEU - Juliette HAÏM a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Stéphanie POUYET a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Sylvie GARNERO a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Pierre COMBES - Odile PILOZ a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Alain FRACHINOUS a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Claude BAS a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER donne pouvoir à Thierry DAYRE

Politique territoriale Petite Enfance - Social

Rapporteur : Pascale ROCHAS

Petite Enfance

**026-2023 Renouvellement de la convention prêt de jeux / jouets
avec l'association Mistigri (Ludothèque) pour l'année 2023**

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale (CCBDP) en matière de Petite Enfance ;

Considérant que le jeu est essentiel dans les premières années de l'enfant car il contribue au développement physique, intellectuel, émotionnel et social de l'enfant.

Considérant que la mission de coordination Petite-Enfance de la CCBDP vise notamment à améliorer la qualité d'accueil et éducative des équipements du territoire ;

Considérant que la CCBDP a conventionné avec la ludothèque associative « Mistigri » pour le prêt de 7 Malles de 10 jeux / jouets pour les 7 structures d'accueil petite enfance du territoire durant toute l'année 2022 ;

Considérant la pertinence territoriale et éducative des échanges effectuées durant cette année 2022 :

- expertise de l'association Mistigri, gestionnaire d'une ludothèque et d'un fond de jeux et de jouets conséquent et varié ;
- circulation des jeux / jouets sur l'ensemble des structures Petite-Enfance du territoire ;
- mise à disposition d'une malle de 10 jeux / jouets prêtée à chaque équipement pendant un mois. La constitution des malles et l'organisation matérielle sont assurées par les responsables des accueils Petite-Enfance en lien avec l'association Mistigri ;

Considérant que le bilan de cette année écoulée est très positif, tant sur la qualité des jeux / jouets proposés que l'intérêt pour les structures d'accéder à des jeux / jouets différents chaque mois ;

Considérant que le budget alloué à Mistigri en 2022 reste identique à celui proposé en 2023 ;

Il est proposé de reconduire la convention entre la CCBDP et l'association Mistigri sur les mêmes montants que 2022, soit 1 526 € répartis comme suit :

Adhésion annuelle	350 €
Prêt jeux / jouets 12 mois	1 176 €
Total	1 526 €

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 68

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le renouvellement de la convention prêt de jeux / jouets avec l'association Mistigri pour l'année 2023 ;

D'AUTORISER le Président à signer la convention ;

D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget coordination Petite-Enfance 2023 ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 09/03/23

Mise en ligne le : 09/03/23

Ampliation à :

Le Président

Thierry DAYRE

